

Expertise amiable

Dacia Dokker 1.2 TCe 115 de 2014 moteur H5F402 45000 km

Nous constatons :

Niveau liquide refroidissement sous minimum (fuite soubassement avant)

Niveau d'huile : 1/3 inférieur entre maximum et minimum

Equipement GPL : LANDI RENZO

Plaque constructeur du matériel GPL visible sur le réservoir et l'habitacle moteur

Mise en route moteur : marche sur 3 cylindres (voyant OBD et gestion moteur allumés)

Interrogation des boitiers pour DIAG : extraction des données :

- Sur boitier gestion : aucun défaut constaté
- Sur boitier véhicule : défauts multiples sur système injection et allumage

Bougie n° 2 grasse

Dépose des bougies : bougies et 2 électrodes de masse, détruits par fusion. Un manque de matière est visible sur l'électrode de masse. Les bougies sont d'origine (remplacement prévu par la constructeur pour essence : 60 000 kms)

Dépose de la soupape d'échappement du cylindre n°2 : fusion de la tête de soupape, présence de suie sur la tige de soupape.



Corps gras au niveau du conduit d'admission : présence de suie au niveau de l'échappement.

CONSTATATIONS TECHNIQUES :

Dépose de culasse :

- Chambre de combustion n°2, aspect propre
- Chambre de combustion n°1,3 et 4 ; présence de suie
- Tête de piston cylindre n°2, lavée
- Tête de piston cylindre n° 1,3 et 4, présence de corps gras



En date du [REDACTED] 2017, nous trouvons l'accord ci-dessous entre les différents protagonistes et rédigeons un protocole d'accord.

« Renault France s'engage à prendre en charge l'intégralité des pièces pour la remise en état du moteur chiffré dans le devis du garage [REDACTED] annexé au présent document, soit montant 2229.86 € TTC. Les pièces devront être disponibles chez l'agent Renault [REDACTED]

Le garage [REDACTED] s'engage à prendre en charge 63.50 % de la main d'œuvre pour la remise en état du moteur soit 867.10 € TTC

M. [REDACTED] s'engage à prendre en charge 36.50 % de la main d'œuvre pour la remise en état du moteur soit 500.00 € TTC »

En date du [REDACTED] 2017, nous réceptionnons le protocole d'accord dûment signé des parties.

AVIS TECHNIQUE/IMPUTABILITE

CAUSE :

Défaillance de la calibration d'injection entraînant une remonté d'huile dans les cylindres.

CONSEQUENCE :

- Consommation d'huile excessive
- Détérioration du moteur

(Destruction par fusion des électrodes de bougies et d'une tête de soupape)

LIEN DE CAUSALITE ENTRE LA FAUTE ET LES DOMMAGES :

Cette anomalie est clairement connue du constructeur Renault d'ailleurs une solution est proposé par le constructeur : Reprogrammation du calculateur moteur.